

## Organisation des examens de Noël 2022

Madame, Monsieur,

A ce moment de l'année, il nous semble important de vous préciser le cadre dans lequel se dérouleront les révisions de décembre, les examens de Noël ainsi que la seconde session de janvier.

### 1. Calendrier de fin de période

Afin de permettre à votre enfant de préparer au mieux les examens, la semaine du 5 décembre sera consacrée aux révisions. La matière à revoir pour chaque bilan sera clairement définie par les enseignants.

Votre enfant recevra l'horaire des bilans durant la semaine du 28 novembre.

Le bulletin de la 1<sup>re</sup> période sera distribué le vendredi 9 décembre. Il n'y aura pas de réunion de parents à cette occasion.

### 2. Déroulement de la session d'examens de Noël

Classes	Suspension des cours	Début de session	Fin de session
1C-1D -2C-2D	Mercredi 14 décembre, à 11h35	Jeudi 15 décembre	Mardi 20 décembre, à 11h35
2e et 3e degrés TT-TQ-P	Vendredi 9 décembre, à 15h55	Lundi 12 décembre	

Avec l'accord des parents communiqué grâce au talon ci-dessous, les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés ayant terminé leur examen pourront quitter l'école 15 minutes avant l'heure prévue. Le talon sera impérativement présenté au professeur à chaque examen.

Tout au long de la session, les cours sont suspendus durant les après-midis afin que les élèves puissent étudier pour l'examen du lendemain. Il est possible de rester à l'étude de 13h20 à 16h00 sur base d'une inscription au secrétariat, par mail ou par téléphone (secretariat@pierrard.be ou 063/588920).

### 3. Conseils de classe et communication des résultats

Les conseils de classe se dérouleront les mercredi 21 et jeudi 22 décembre. Les élèves sont donc invités à rester à domicile.

La réunion de parents aura lieu le vendredi 23 décembre de 13h00 à 17h00 sur rendez-vous pris avec le titulaire grâce au talon de la dernière page de ce document.

Le talon d'inscription est à remettre au titulaire au plus tard le 9 décembre.

Aucun bulletin ne sera transmis par voie postale ou par mail.

#### 4. Deuxième session, en janvier

Le nouveau calendrier scolaire ne nous permet plus d'organiser une seconde session avant la rentrée d'août.

Afin de permettre aux élèves en échec d'améliorer leurs résultats, nous organiserons une session de rattrapage en janvier. Selon les résultats obtenus à Noël, le conseil de classe déterminera deux matières (maximum) à représenter en janvier. Celles-ci seront indiquées dans le bulletin.

La meilleure cote (Noël ou janvier) sera retenue et indiquée dans la colonne B2 du bulletin de l'élève.

Les 1<sup>er</sup> cours de janvier permettront aux professeurs de corriger les bilans de Noël et de proposer des modalités de remédiation.

Voici le calendrier des 2<sup>e</sup> sessions de janvier 2023. Les épreuves se dérouleront en matinée.

5EQa-5Lm-5Lg-5Le	3e degré	2e degré
19 janvier	25 janvier	26 janvier

#### 5. Marché de Noël

Pendant la réunion de parents, un marché de Noël sera organisé sous le préau. Vous pourrez déguster les préparations de nos élèves et acheter des objets de décoration fabriqués dans nos ateliers.

Convaincu de l'intérêt que vous accorderez à ce courrier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Olivier Crucifix,  
Directeur

Laurence Bernard,  
Directrice adjointe

## REUNION DE PARENTS

**Souche à remettre au titulaire de classe pour le vendredi 9 décembre 2022**

*(Possibilité de transmettre la demande par mail : prenom.nom@pierrard.eu)*

Je soussigné, \_\_\_\_\_,

Responsable de \_\_\_\_\_,

Classe : \_\_\_\_\_

- Participera à la réunion des parents, si possible vers \_\_\_\_\_ heure (entre 13h00 et 17h00)
- Souhaite rencontrer : \_\_\_\_\_
- Est dans l'impossibilité de participer à la réunion de parents.

Date et signature

---

## **SORTIE ANTICIPÉE PENDANT LES EXAMENS POUR LES ÉLÈVES DES 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés**

Talon à conserver par l'élève et à présenter au professeur concerné (lors de chaque examen)

Je soussigné, \_\_\_\_\_,

Responsable de \_\_\_\_\_,

Classe : \_\_\_\_\_

Autorise ma fille/mon fils à sortir 15 minutes avant l'heure prévue lorsqu'elle/il a terminé son examen.

Date et signature